

**Procès-verbal de la séance du**  
**Conseil d'administration**  
**Du jeudi 27 septembre 2018**

Présidente : Mme MAGNIN-FEYSOT  
Secrétaire de séance : M. GAVOILLE  
Membres excusés : Mmes BERNARDIN, DUMONT, MILLERAND, ROBERT, AKYUZ, DANROSEY  
M. NIEPCERON, AGNELOT, DEMORTIER, LUCEA, BENCHACRA, BREMER  
Membres présents : Mmes TARBY, PETREMENT, BERGIER, AGAZZI, PATTON, MERCIER, VEUVE, ,  
ALFONSO-BINDA  
M. BRINGOUT, NOLY, MARTIN, COURROYE, LAFLEUR, LECOUP  
Membres absents : Mmes CHAMPY, GOBETTI, ZEMMOU, MOURANT

Nombre de membres présents au début du conseil : 16      Quorum : 16

*Le quorum est atteint.*

**ORDRE DU JOUR**

Nature des questions traitées	Décisions (D) Motions (M) Vœux (V)	Nombre de pages	Réservé au Rectorat
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Approbation du PV du 26 juin</b></li><li>• <b>Constats de rentrée</b></li><li>• <b>Signatures de conventions</b></li><li>• <b>Questions financières</b></li><li>• <b>Point sur les travaux</b></li><li>• <b>Autorisation de recrutement d'un BTS en alternance</b></li><li>• <b>Questions diverses</b></li></ul>	D D D D  D		
<b>Total des pages</b>		5	

A Vesoul, le 19 octobre 2018

La Présidente,

  
V.MAGNIN-FEYSOT

Le Secrétaire,

  
F.GAVOILLE

**Procès-verbal de la séance du  
Conseil d'administration  
du jeudi 27 septembre 2018  
N° de la séance : 2018-3**

Mme Magnin-Feysot accueille et remercie les membres présents et cite les personnes excusées, rappelle l'ordre du jour. Le secrétariat de séance est assuré par M. Gavaille Gestionnaire.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration débute à 17h50.

Mme Magnin-Feysot annonce la date du prochain conseil d'administration : le 6 novembre 2018 à 17h30

**1/ APPROBATION DU PV DU 26 JUIN**

Aucune remarque n'est faite, le PV est approuvé à l'unanimité.

**2/ CONSTATS DE RENTREE**

- A ce jour, le lycée compte 449 élèves. Nous attendons 20 élèves d'UPE2A qui sont en cours d'affectation. Nous atteindrons alors 469 élèves. Ce chiffre est cohérent vu que 2 demi-sections ont été fermées cette année (en 2GA et en 2BPR CSR). Ajoutons également que nous accueillons encore des jeunes suite aux différentes commissions d'ajustement.

L'an dernier nous comptions plus de 60 élèves affectés sur leurs vœux 2 et 3 en classe de seconde. Cette année ils ne sont que 28, ce qui traduit une orientation davantage choisie.

- Le BTS ouvert à cette rentrée compte 16 élèves (10 sous statut scolaire et 6 en apprentissage).

- Mme Magnin-Feysot annonce un projet à travailler ensemble : la mise en place de la mixité des publics. La réforme (rentrée 2019) le prévoit et notre établissement doit se saisir de cette modalité. Nous avons en lycée professionnel un savoir-faire qui nous permettra d'accompagner les élèves.

La réforme prévoit l'organisation de la classe de seconde autour de familles de métiers. Pour celles qui nous concernent : "gestion administration, logistique et transport" et "commerce, vente, accueil".

Les autres formations ne sont pas encore rattachées à des familles de métiers, cela ne devrait pas tarder.

Notre établissement a déjà cette modalité d'organisation en "commerce, vente, accueil". Les élèves ne seront plus rattachés à l'une des spécialités en 2de. La classe de 1ère regroupera les 3 spécialités et c'est en classe de terminale que les élèves choisiront leur option (vente ou commerce ou accueil).

L'individualisation des parcours devient un grand principe. Une même classe pourra être composée d'élèves sous statut scolaire et d'apprentis. Une réflexion importante est à mener autour de l'organisation du temps et des enseignements.

L'an dernier, le lycée a demandé l'ouverture du CAP crémier-fromager ainsi que celle d'une mention complémentaire "animation, gestion de projets à caractère sportif". Notre projet de CAP n'a pas été retenu mais nous sommes en phase 2 pour la mention complémentaire. Nous devrions avoir une réponse d'ici la fin du 1er trimestre.

- Mme Magnin-Feysot souligne le travail et la réactivité des services du rectorat sur les nominations des enseignants et des stagiaires.

On peut aujourd'hui dire que cette rentrée est sereine.

**3/ SIGNATURES DE CONVENTIONS**

**- Convention LP-CFA**

Mme Magnin-Feysot présente la convention de partenariat entre le LP Pontarcher et le CFA de la Haute-Saône pour la mise en place et le fonctionnement du BTS MHR.

Les débuts de cette formation sont positifs. Un vrai travail de partenariat entre les 2 structures est en place.

Vote : approuvée à l'unanimité.

- Concessions par nécessité absolue de service

4 logements sont aujourd'hui occupés en NAS (nécessité absolue de service)

**LISTE DES CONCESSIONS PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE AU 01/09/2018**

*Conseil d'Administration du 27/09/2018*

Adresses	N° plan	Bat.	Esc.	Et.	N°	Invariant	Types	m²	Occupants	N.A.S (1)	Date d'entrée
4 place Jacques Brel	BO 210	D	01	02	01001	43074	T4	81	vacant	Oui	
4 place Jacques Brel	BO 210	D	01	02	02001	43075	T4	90	vacant	oui	
4 place Jacques Brel	BO 210	D	01	03	02001	43078	T4	90	vacant	Oui	
4 place Jacques Brel	BO 210	D	01	03	01001	43077	T4	81	BRULOIS Aurélien	Oui	01.09.2018
4 place Jacques Brel	BO 210	G	01	01	01001	43083	T4	90	TARBY Catherine	Oui	01.09.2017
4 place Jacques Brel	BO 210	G	01	02	02001	43085	T5	117	MAGNIN-FEYSOT Viviane	Oui	01.09.2016
4 place Jacques Brel	BO 210	F	01	00	01002	43081	T3	70	COURROYE Thomas	Oui	24.08.2016

Vote : le renouvellement de ces concessions est approuvé à l'unanimité

**4/ QUESTIONS FINANCIERES - PRELEVEMENTS FONDS DE RESERVE**

Nous souhaitons abonder 2 projets avant subvention :

- Notre lycée développe l'ouverture à l'international. Des contacts intéressants ont été pris avec les enseignants du lycée de Fareham qui ont accueilli nos élèves l'an dernier à l'occasion d'un séjour linguistique. Cette année, ce sont les élèves de Fareham qui viendront dans notre lycée et nous accueillerons leurs enseignants en novembre 2018 pour préparer cette visite.

- Un autre partenariat se met en place avec un établissement de Prague. Une enseignante du lycée partira du 8 au 12 octobre.

A cet effet, un prélèvement sur les fonds disponibles est proposé, en attendant de percevoir la bourse "Erasmus +" sollicitée dans ce cadre-là, à savoir :

✓ **1600 euros pour Prague**

✓ **3500 euros pour l'accueil des collègues de Fareham**

**vote à l'unanimité**

Il est urgent et nécessaire de déplacer les bureaux du proviseur-adjoint et de son secrétariat. En effet, ces bureaux sont régulièrement inondés suite à des malfaçons lors de la réalisation des sanitaires de l'internat.

**4000 euros sont budgétisés pour l'achat du mobilier de bureau.**

**Vote à l'unanimité.**

**Soit au total 9100€ de prélèvement..**

L'ensemble de ces prélèvements est approuvé à l'unanimité.

La question est posée de savoir ce qui va advenir des locaux de l'ancien restaurant pédagogique.

Pas de projet pour l'instant.

**5/ POINT SUR LES TRAVAUX**

- Les travaux de l'externat : ils ont été réalisés pendant les vacances d'été. Les enseignants soulignent la qualité de ces travaux.

- Les poignées de fenêtre : des travaux vont être engagés afin de permettre l'ouverture de 2 fenêtres par salle tout en respectant la sécurité par oscillo-battant recommandée. Une subvention Région va permettre ces travaux.

- Les centrales de traitement d'air du pôle hôtelier : la réunion avec la société qui doit intervenir aura lieu le 8/10. Les travaux pourraient commencer aux vacances de Toussaint. Nous réorganiserons donc les emplois du temps sur la quinzaine de rentrée de novembre afin de permettre la réalisation des travaux qui auront lieu en site occupé.

- les douches du dortoir du 1er étage côté garçon : suite à différentes malfaçons qui ont causé des inondations récurrentes l'année scolaire dernière, 3 douches ont dû être condamnées. Nous accueillons 37 élèves sur seulement 3 douches encore ouvertes. Il est donc urgent de réaliser des travaux afin que nos élèves soient accueillis dans de bonnes conditions. Mr Gavaille reprend contact rapidement avec la Région.

## **6/ AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN BTS EN ALTERNANCE**

- Les équipes de notre établissement sont très actives, différents projets sont menés, la gestion de l'établissement et le suivi des locaux sont de grande qualité. Tout cela implique un travail important du service de gestion qui atteint aujourd'hui ses limites.

Le lycée a demandé la création d'un demi-poste de gestion mais n'a pas obtenu gain de cause. Mme Magnin-Feysot et M. Gavaille ont renouvelé la demande.

Afin d'aider les collègues du service intendance mais aussi afin de donner à un jeune la possibilité de se former, nous souhaitons demander l'accueil d'un BTS en alternance.

L'alternant aura 2 tuteurs dans notre établissement : M. Gavaille (qui est formateur Difor depuis plusieurs années) et Mme Prédine. Le contrat court sur 2 ans.

***Le conseil d'administration donne son autorisation à ce recrutement.***

- Nous accueillons dans notre établissement 16 élèves relevant du dispositif ULIS. Les besoins en AESH collectif sont importants. Le travail que les collègues effectuent permet à nos élèves de CAP d'obtenir de très bons résultats au diplôme.

M. Vilminot, recruté l'an dernier en contrat aidé, met fin à son contrat du fait de changements dans sa vie personnelle.

Mme Magnin-Feysot demande au CA l'autorisation de recruter un PEC (Parcours Emploi Compétence) afin de pallier ce départ.

***Le CA approuve cette demande à l'unanimité.***

## **7/ LES PERIODES PEDAGOGIQUES**

Plusieurs constats :

- un découpage différent selon les niveaux de classe
- attendre le semestre pour faire un bilan est parfois trop tardif
- Parcoursup demande une remontée des notes en février. Or, nos élèves sont pénalisés car les semestres ne permettent pas la remontée de 2 bilans, à cette période de l'année.

Le changement des périodes a été travaillé durant la semaine de concertation de juillet.

La proposition avait été faite de passer en trimestre et de faire valider cette proposition en CA au mois de septembre.

***Les membres du conseil d'administration valident cette proposition et demandent à ce qu'un bilan soit fait en fin d'année.***

## **7/ QUESTIONS DIVERSES**

Achat d'une auto-laveuse : la question est posée pour l'achat d'une auto-laveuse pour le rez-de-chaussée, une auto-laveuse pourrait être achetée mais nous disposons déjà de ce type de matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.